



Combs la ville le 10 janvier 2019

Déclaration préalable faite par la CGT FAPT 77 – Comité Technique de Roissy en Brie

Nous sommes réunis ce jour - 10 janvier 2019 - en CT concernant une réorganisation lancée en avril 2017, mise en sommeil pendant 17 mois et que la Direction d'établissement entendait finaliser au pas de charge !

Pas étonnant que 3 représentants sur 4 au CHS CT local aient demandé une expertise dont les conclusions confirment ce que la CGT FAPT 77 n'a cessé de dire : cette réorganisation n'est pas bonne.

Elle n'est pas bonne concernant :

- L'emploi
- Les conditions de travail et de distribution – le passage en Staby sur plusieurs quartiers paraît inadapté
- La qualité de service public
- Les conditions de santé en particulier sur le droit à une vraie pause restauration pour les personnels en îlots
- L'harmonisation vie privée-vie professionnelle
- Le pouvoir d'achat de nombreux agents et en particulier ceux de l'îlot de Pontault qui risquent fort de prendre des amendes régulièrement.

Cette réorg est tellement mauvaise que même sur un document de travail du CHS CT la Poste reconnaît qu'elle devra faire mieux la prochaine fois. Les promesses n'engagent que celles et ceux qui les croient. Mais là nous vous parlons d'un présent à venir dans quelques jours.

Pour la CGT FAPT 77 nous avons même de forts doutes en ce qui concerne le respect du code du travail. Et le rapport d'expertise confirme nos interrogations.

Depuis le 7 janvier, une nouvelle Directrice a pris ses fonctions sur l'établissement de Bussy auquel le site de Roissy est rattaché.

C'est avec une connaissance très partielle de ce dossier qu'elle devra assumer la mise en place de cette réorganisation. Et quand nous disons « assumer », cela veut aussi dire juridiquement, socialement, humainement.

Face à ce changement de responsable de mise en œuvre de ce projet la CGT FAPT 77 demande :

- Le report de ce CT
- Qu'une nouvelle série de bilatérales suivie d'au moins une plénière soit mise en place par la nouvelle Directrice aussi pour rétablir un dialogue social qui n'existait plus dans la dernière ligne droite (en particulier sur le choix faite par la Direction d'établissement de mener des négociations avec une seule organisation syndicale).

La CGT FAPT 77 demande aux autres représentants syndicaux présents à ce CT de soutenir activement cette demande.